

Filialisation de SCE inacceptable sur le plan social, économique et juridique : la CFDT attaque en justice

Le groupe Orange a annoncé en novembre 2021 sa volonté de transférer massivement et rapidement les 6600 salariés de la division SCE d'Orange SA vers les filiales Orange Cyberdéfense SAS et Orange Business Services SA du groupe.

Dès décembre 2021, la CFDT a exprimé son opposition à ces projets non viables tant au niveau social qu'économique. Ces projets s'inscrivent dans une politique plus globale de filialisation du secteur Entreprises d'Orange SA et ce à des fins purement capitalistiques. Pour les salariés, aucune considération, pire que ça, le but de ces manoeuvres patronales est la remise en cause de leur statut social !

Les brèves du syndicat avril 2022

Documents

[Les brèves du syndicat avril 2022](#)

[PDF](#)

Share icon

- [Facebook share](#)
-